

Chers pèlerins d'espérance,

Depuis plusieurs mois, ce qui occupe l'attention des médias, c'est l'état de l'économie mondiale : inflation, déflation, valeur de la bourse, guerres de tarifs, accords de libre-échange et plus encore. Certes, il faut être de bons intendants des biens matériels que Dieu nous accorde. Il faut être prudent et bien préparer l'avenir de nos familles. Il faut s'assurer d'un niveau de vie qui soit digne de notre condition d'enfant de Dieu. Tout cela est très vrai. Mais est-ce que le chrétien conçoit l'argent et les biens matériels de la même façon que tout le monde?

Jésus nous a rappelé dans le « Notre Père » qu'il faut tous les jours demander le pain quotidien. Il nous enseigne aussi que Dieu nous aime infiniment plus que les oiseaux du ciel qui ne manquent de rien pour survivre. Sa divine providence veille vraiment sur toute la création mais en particulier sur ces êtres créés à son image et sa ressemblance.

Dans l'Évangile, le Seigneur ne se préoccupe guère de l'argent, que ce soit l'impôt de César ou l'offrande rituelle du Temple. Dans la scène évangélique de ce dimanche, on voulait prendre Jésus comme témoin et juge d'une dispute entre deux frères par rapport à un héritage. Le Seigneur s'y refuse, mais profite de l'occasion pour donner une leçon à ses disciples.

« Gardez-vous bien de toute avidité. » : voilà le conseil du Seigneur. L'avidité, l'appât du gain, les richesses accumulées sont indignes du chrétien. Il faut, comme l'enseigne saint Paul, avoir les yeux fixés sur les réalités d'en-haut. Sans rien négliger du nécessaire en cette vie, il nous faut comprendre que nous sommes vraiment des pèlerins. Finalement, nous ne sommes que de passage. À quoi sert d'empiler des fortunes? Si Dieu a permis que nous soyons bien nantis, c'est pour nous donner l'occasion de participer à sa propre charité et aux œuvres de la Providence. Saint Jean Chrysostome disait : « Ne pas partager nos biens avec les pauvres, c'est les leur voler et les priver de vie. Les biens que nous possédons ne sont pas à nous mais à eux. »

Il nous faut réfléchir à l'importance du bien commun, c'est-à-dire assurer à tous le nécessaire pour vivre dignement. Bien avant les considérations modernes sur l'environnement et la solidarité, le Concile Vatican II, faisant écho aux grands Pontifes précédents, avait affirmé : « les biens créés doivent être partagés également par tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. »

Ne soyons pas sourds aux appels de ceux qui sont dans la détresse et n'étouffons pas nos cœurs avec l'avarice. Reconnaissons en eux nos véritables frères et agissons avec justice et charité, selon l'exemple du Christ.

Avec ma prière,

Abbé Jean-Sébastien



Lampe du sanctuaire : La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de l'abbé Jean-Sébastien durant la semaine du 3 août.

Offrandes à suivre

INTENTION DE MESSES	
Dimanche le 3 août Valmore Sénécal St-Antoine de Padoue Roger Vincent Pauline Turcot Marcil	11h00 Ses filles Monique B Parents et amis aux funérailles Testament
Mercredi le 6 août Laurent Lazure Guy Dulude	08h30 Parents et amis aux funérailles Parents et amis aux funérailles
Jeudi le 7 août Prêtres défunts de notre diocèse Marie-Rose Charrette	08h30 Angèle et Jacques Bourdon Parents et amis aux funérailles
Dimanche le 10 août Parents défunts Marielle Bourdeau Raymond Cloutier Action de grâce	11h00 Suzanne Roger et Denise Parents et amis aux funérailles Aux intentions de feu Dr. Roland Marcil

CLUB 800

Nous débuterons la vente pour 2025-2026 durant le mois de juillet. Si vous désirez faire équipe avec nous pour la vente, veuillez vous adresser au bureau de ma paroisse au 450 427-2106



La Friperie du Garage est à la recherche de bénévoles, si cela vous intéresse, peu importe le temps que vous avez à donner, merci de communiquer avec le bureau de la paroisse.

La friperie est ouverte le jeudi et vendredi de 13h à 16h et le samedi de 10h à 13h30

INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE

Pour inscrire vos enfants à la catéchèse, des formulaires sont disponibles à l'église ou au bureau de la paroisse durant les heures d'ouverture.

Pour toute question en lien avec les inscriptions, veuillez communiquer avec l'abbé Villeneuve au 514 214-8179

Il y a toujours un chemin... sur les pas d'Émilie Gamelin

Cet été, je vous propose de prendre la route et de visiter quelques musées ainsi que des lieux de notre patrimoine religieux.

Aujourd'hui, prenons le chemin du musée des Sœurs de la Providence qui a été inauguré en 1996 et qui présente l'histoire d'Émilie Gamelin et des Sœurs de la Providence d'hier à aujourd'hui. La communauté a été fondée à Montréal par Émilie Tavernier-Gamelin ainsi que par Mgr Ignace Bourget en 1843.



La congrégation des Sœurs de la Providence s'est illustrée dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation et le service social. La communauté rayonne à travers le monde grâce aux diverses œuvres par lesquelles s'exprime l'essence de sa Mission: « Répondre aux besoins urgents des pauvres ».

En marchant sur les pas de leur fondatrice, les Sœurs de la Providence ont laissé une empreinte sociale durable sur notre société. La visite du musée est une bonne occasion de découvrir, à travers une multitude d'objets à la fois outils et témoins, la grande œuvre sociale et d'amour commencée au XIXe siècle par la Bienheureuse Émilie Gamelin qui continue à inspirer la charité encore de nos jours.

Le Musée propose la visite de trois salles d'exposition, de la chapelle du Carrefour Providence ainsi que du tombeau de la fondatrice. Vous êtes invités à venir apprendre davantage sur la vie de la Bienheureuse Mère Gamelin, qui est d'ailleurs sur le chemin de la canonisation, l'histoire de la Congrégation ainsi que plusieurs aspects de leurs œuvres et ministères.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le Centre Émilie-Gamelin:

12055, rue Grenet, Montréal H4J 2J5 <https://carrefourprovidence.com>

René Lefebvre

